



**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMTÉ DE KAMOURASKA**

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 20 janvier 2021 Réunion ordinaire tenue par vidéoconférence à 19h30 tel que recommandé par la Santé publique étant donné la pandémie Covid-19.

Présents :           Monsieur Denis Miville, Président  
                  Monsieur Gilles DesRosiers, Vice-président  
                  Madame Doris Gagnon  
                  Monsieur Sarto Dubé  
                  Madame Martine Hudon

Est aussi présente : Madame Marilyne Lévesque, directrice générale

Dans le but d'alléger le texte,  
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »  
est appelée ci-après « La Régie ».

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

01.01.21

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 20 janvier 2021 soit accepté tel que présenté en laissant le point *Questions diverses* ouvert.

**3. COMPTE RENDU DE GILLES LIZOTTE**

M. Gilles Lizotte est absent.

**4. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER**

02.01.21

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

<b>INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER</b>		
Réunion régulière tenue le 20 JANVIER 2021		
<b>SALAIRES</b>	<b>PÉRIODE</b>	<b>MONTANTS</b>
Éboueurs	13 DÉCEMBRE AU 16 JANVIER	7 666,59 \$
Marilyne Lévesque	13 DÉCEMBRE AU 16 JANVIER	773,22 \$
<b>Total des salaires</b>		<b>8 439,81 \$</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>INCOMPRESSIBLES</b>	<b>MONTANTS</b>
Caisse Desjardins	Frais de décembre	25,37 \$
Marilyne Lévesque	Téléphone	47,67 \$
Gilles Lizotte	Bottes + cellulaire	127,77 \$
Geneviève Lizotte	Vêtements + cellulaire	104,74 \$
Revenu Québec	DAS trimestriel	7 910,22 \$
Revenu Canada	DAS trimestriel	3 154,71 \$
<b>Total des Incompressibles</b>		<b>11 370,48 \$</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>COMPTES À PAYER</b>	<b>MONTANTS</b>
Corporation info. Municipale	Soutien 2021	1 678,64 \$
Pétroles B. Ouellet	Diesel	4 574,01 \$
Municipalité Saint-Gabriel	Location garage	4 800,00 \$
Informatique IDC	Office, antivirus et configuration	714,51 \$
La Salopette et l'Aventurier	Gants de travail	64,33 \$

Électronique Mercier	Contrat paget	148,73 \$
Michelin	Pneus remoulés	2 364,69 \$
SAM	Support caméra camion 336	28,74 \$
Énergie Sonic	Diesel	832,14 \$
	<b>Total des comptes à payer</b>	<b>15 205,79 \$</b>
	<b>Grand total</b>	<b>35 016,08 \$</b>

**5. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE**

**03.01.21**

Il est proposé par madame Martine Hudon et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire soit accepté tel que présenté.

**6. AUGMENTATION TARIFAIRE – VIDÉOTRON**

**04.01.21**

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que le remboursement de la ligne téléphonique de la directrice générale soit augmenté de 2\$ par mois à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021 tel que mentionné dans l'avis de Vidéotron.

**7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 DÉCEMBRE 2020**

**05.01.21**

Il est proposé par madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2020, tenue à la municipalité de Saint-Onésime, soit accepté suite à la correction demandée par monsieur Gilles DesRosiers.

**8. QUESTIONS DIVERSES**

8.1. Monsieur Sarto Dubé informe les administrateurs de la demande reçue par un conseiller de la Municipalité de Saint-Denis de leur désir de devenir une municipalité participante de la Régie. La directrice générale répondra à Monsieur Dany Chénard par courriel sur la marche à suivre pour déposer leur demande.

**06.01.21**

**8.2 PROTOCOLE D'ENTENTE ARTICLE 5**

Monsieur Denis Miville informe les administrateurs que suite à sa lecture du protocole d'entente, à l'article 5, la Régie ne devrait pas rembourser de frais de déplacement à ces administrateurs. Par conséquent, il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu unanimement de mettre fin aux remboursements de déplacement de chacun des administrateurs.

**9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu à la municipalité de Saint-Gabriel le 17 février 2021 à 19 h 30 ou par vidéoconférence selon les directives de la Santé publique.

**10. FERMETURE DE LA RENCONTRE**

**07.01.21**

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 19h55.

Je, Denis Miville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Denis Miville, président

\_\_\_\_\_  
Marilyne Lévesque, secrétaire-trésorière